



CONVENTION D'APPLICATION TERRITORIALE

QPV – HAUTEPIERRE

Direction de Projet QPV Cronembourg HautePierre Hohberg

Direction de Proximité Cronembourg HautePierre Poteries Hohberg

SOMMAIRE

1) Méthodologie : l'élaboration des conventions territoriales	Page 3
2) Note stratégique présentant les enjeux du QPV	Page 5
3) Arbre des objectifs : enjeux, objectifs stratégiques, objectifs opérationnels	Page 6
4) Tableaux précisant les objectifs opérationnels	Page 15
Annexe : diagnostic du QPV	Page 47

METHODOLOGIE

Le document cadre du Contrat de Ville proposait en annexe les « cahiers de quartier QPV », élaborés de septembre 2014 à janvier 2015. Ces documents présentent, par quartier prioritaire, des chiffres clés, un diagnostic quantitatif et qualitatif ainsi que des enjeux prioritaires partagés.

Pour aboutir, à partir de ces documents, à des conventions territoriales partagées et opérationnelles, plusieurs étapes de travail partenarial ont été nécessaires.

A partir de mai 2015, les cahiers de quartier ont été retravaillés avec deux types d'acteurs :

- les acteurs de terrain (associatifs et institutionnels) de chaque QPV, réunis lors d'Ateliers territoriaux de partenaires (ATP) « politique de la ville ».
- les partenaires signataires du Contrat de Ville, réunis au sein de « groupes territoriaux ». Le groupe territorial est l'instance territoriale technique du Contrat de Ville à l'échelle d'un QPV, ou d'un regroupement de QPV proches. Cette instance est notamment chargée de veiller à la mise en œuvre des conventions territoriales.

D'avril à juillet 2015, une démarche de concertation menée par la ville auprès des habitants des quartiers prioritaires a permis de recueillir leurs contributions : forces/faiblesses des quartiers et pistes d'action. Les formats de rencontre avec les habitants étaient variés : forums, temps sur les marchés, sorties d'école, présence en pied d'immeuble et lors de moments festifs, démarches de porte à porte, etc.

À la fin de l'été, les cahiers de quartier alimentés des contributions des habitants et des acteurs de terrain ont été consolidés par les directions de QPV, en lien avec la mission Contrat de Ville, la mission Démocratie Locale et les délégués-es du Préfet. Les documents ont à cette occasion été structurés comme suit :

- orientations stratégiques (enjeux)
- objectifs stratégiques
- objectifs opérationnels
- pistes d'actions le cas échéant.

En septembre 2015, de nouvelles réunions des groupes territoriaux avec les partenaires signataires ont permis de partager les versions consolidées des cahiers de quartier.

En octobre 2015, une dernière série d'Ateliers territoriaux de partenaires « politique de la ville » a eu lieu et visait à préciser, pour chaque objectif opérationnel :

- les résultats attendus
- la ou les cibles : territoires, publics bénéficiaires, acteurs clé
- des indications de délais et de calendrier
- des marqueurs de progrès.

Suite à ce travail opérationnel, les partenaires signataires ont pu faire part de leurs amendements aux projets de conventions territoriales.

Les comités de suivi QPV de janvier 2016 seront l'occasion pour les partenaires signataires de réaffirmer leurs engagements dans les quartiers, sur des priorités largement partagées.

Le 1^{er} trimestre 2016 sera également l'occasion d'un travail de croisement entre conventions territoriales et conventions thématiques.

Objectifs des conventions d'application territoriale

- Présenter de manière synthétique les enjeux prioritaires du QPV
- Permettre une lecture claire des objectifs stratégiques et opérationnels liés à ces enjeux
- Préparer l'étape de mise en œuvre des objectifs, par une clarification des résultats attendus, des cibles, des délais et des marqueurs de progrès.

NOTE STRATEGIQUE

Contexte

Hautepierre est un quartier relativement jeune et multiculturel (une cinquantaine de nationalités s'y côtoient), avec une vie associative dynamique portée par des acteurs engagés. Le nombre d'activités, aussi important soit-il, répond insuffisamment à la taille du quartier (14 000 habitants). Ces activités proposées aux habitants favorisent néanmoins la cohésion sociale. Ces associations fonctionnent dans des partenariats solides, qui permettent une complémentarité des actions et une cohérence dans l'offre.

Par ailleurs, Hautepierre bénéficie depuis 2009, sur 3 mailles, d'un programme de rénovation urbaine (PRU) qui modifie sensiblement l'image qu'ont les habitants de leur quartier, et qui se poursuivra sur les 2 mailles restantes. On peut d'ailleurs relever qu'à ce titre, les actes de délinquance ont largement diminué, cette tendance contribuant à un sentiment de sécurité plus fort.

On note cependant une précarité sociale qui reste préoccupante (21% de la population bénéficient par exemple de la CMU). Elle touche particulièrement les jeunes, les familles monoparentales, les retraités et les nouvelles populations migrantes.

Enjeux

Hautepierre est un quartier aujourd'hui en mutation, l'objectif au travers du projet de rénovation urbaine est de rendre plus attractif le quartier pour favoriser la mixité sociale. Une première phase est en voie d'achèvement, qui a déjà permis une véritable amélioration du cadre de vie. Cette dynamique doit être poursuivie afin de réduire les inégalités et les contrastes au sein du quartier. Les programmes de rénovation à venir, et notamment les programmes d'accession sociale à la propriété, devront prendre en compte les attentes de futurs habitants pour créer cette mixité sociale dont le quartier a encore besoin.

La diminution de la précarité sociale sur ce quartier constitue un enjeu majeur. Elle est principalement liée à un taux de chômage très élevé (40 % pour les jeunes) et touche en particulier les jeunes et les femmes. Des actions multiples et répétées sur la durée, autour de l'offre de formation, de la remobilisation de ces deux publics fragiles, ainsi que de la levée des freins à l'emploi doivent être engagées par des partenaires mobilisés collectivement.

La diminution de la précarité sociale à Hautepierre passe également par une amélioration significative de la santé de ses habitants au travers d'une offre de santé renouvelée, accessible et adaptée pour répondre au surpoids important d'une partie de la population, au diabète et aux addictions.

Enfin, les jeunes et la forte diversité culturelle sont des atouts pour renforcer la cohésion sociale dont le quartier a besoin. Elle doit s'appuyer sur une offre d'activité adaptée aux besoins de ces jeunes, et valoriser par ailleurs les établissements scolaires et leur enseignement. D'autre part, l'intégration de nouvelles populations est un enjeu primordial, qui passe par le renforcement de notre dispositif d'accueil et par la mise en place d'actions interculturelles qui vont favoriser une meilleure cohabitation des habitants.

Pour contribuer à favoriser cette cohésion sociale, des équipements de quartier existent (gymnases, théâtre, maison de services « la Maison de Hautepierre » ouverte récemment, etc.) mais certains de ces équipements sont insuffisamment appropriés par les habitants, ce qui représente donc un travail à engager également.

ENJEUX

1

Un quartier rénové, par le biais du NPNRU, et attractif

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la gestion quotidienne des flux en direction du CHU, en vue de l'ouverture à venir de l'ensemble des services de médecine en cours de regroupement sur l'Hôpital de Hautepierre

Engager la poursuite du PRU sur les mailles Brigitte et Eléonore afin de réduire les inégalités et les contrastes

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Gérer de façon adaptée les nouveaux flux de circulation engendrés par la montée en charge de l'hôpital de Hautepierre (PMTL et IRC)

Réduire les nuisances liées aux chantiers cf : situations dangereuses, nuisances sonores...

Prévoir la rénovation de l'intérieur des immeubles (cages d'escalier, logements...), en même temps que celles des façades et des espaces extérieurs

Mener une intervention prioritaire sur la maille Eléonore (maille « d'entrée de quartier » touchée par un parc de logements vieillissant et une baisse du niveau de vie)

Tenir compte des spécificités urbanistiques et architecturales du quartier en les valorisant

Bonne gestion des chantiers du NPNRU

ENJEUX

1

Un quartier rénové, par le biais du NPNRU, et attractif

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Pérenniser les aménagements

Accompagner et responsabiliser les habitants à la qualité de leur cadre de vie (propreté, environnement...)

Mieux prendre en compte les usages

Améliorer la gestion des déchets encombrants ; besoin d'une réflexion et d'actions collectives

Prévenir d'éventuelles nouvelles dégradations au sein des copropriétés en les accompagnant dans la gestion de leurs immeubles et équipements

Accompagner les copropriétés afin de les aider dans la gouvernance de leurs immeubles et équipements

Accompagner les copropriétés dans la démarche d'amélioration de leur habitat

Maintenir et renforcer les commerces et services à la personne existants, et développer une offre commerciale de proximité qualitative et adaptée

Tenir compte des usages et des attentes des habitants et des employés et des autres usagers du quartier pour les commerces (Hôpital, ZFU de Vigny, Parc des Forges...)

Encourager les initiatives privées et le développement de l'économie sociale et solidaire

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

2

Des habitants (et notamment les jeunes et les femmes) mieux formés et insérés professionnellement et socialement dans la société

OBJECTIFS STRATEGIQUES

S'appuyer sur les besoins des entreprises pour créer des opportunités d'emploi pour les habitants et notamment les jeunes de Haute-pierre

Analyser les besoins des entreprises en quantité et en niveaux de qualification demandés

Remobiliser les jeunes vers l'emploi

Renforcer les possibilités offertes aux jeunes adultes de travailler sur des chantiers, notamment dans leur quartier

Identifier les différentes offres de service pour les jeunes (tous les dispositifs existants et comment les actionner)

Permettre aux jeunes d'effectuer des stages dans le quartier

Développer des actions de mobilisation en direction des jeunes (chantiers éducatifs, services civiques...)

Améliorer l'accès à la formation des habitants du quartier

Adapter l'offre de formation à l'offre d'emploi ; travail à mener avec la Région

Faire connaître et développer les formations courtes, sur mesure et opérationnelles autour du savoir-être

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

2

Des habitants (et notamment les jeunes et les femmes) mieux formés et insérés professionnellement et socialement dans la société

3

Une offre de santé accessible et adaptée pour des habitants en meilleure santé

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Lever les freins à l'accès à l'emploi

Développer et adapter des modes de garde pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des parents isolés

Offrir des opportunités d'emploi à proximité pour certains publics rencontrant des difficultés de mobilité, notamment dans les secteurs ayant des horaires atypiques cf. : contraintes familiales des femmes notamment

Favoriser la mobilité des personnes en proposant des solutions alternatives

Travailler sur les représentations sur le « genre » dans les métiers

Assurer l'installation définitive et la pérennisation de la Maison urbaine de santé (MUS)

Adapter les locaux aux besoins de la Maison urbaine de santé (MUS) cf. : souhait d'installation d'autres professionnels de santé au sein de la MUS NB : Le NPRU constitue une perspective de développement

Travailler à la mise en place de synergies en terme de prise en charge des patients entre le CHU et la MUS (objectif : désengorger les urgences)

Poursuivre les efforts engagés pour lutter contre les problèmes de santé

Contribuer à limiter le développement du surpoids, de l'obésité et du diabète

Prévenir toutes les formes d'addictions, notamment celles aux écrans

Accompagner les personnes en souffrance psycho-sociale

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

4

Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation et la jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser la bonne cohabitation des habitants et poursuivre le travail sur l'image du quartier, valoriser la diversité culturelle de HautePierre et développer les relations inter-maillles

Développer l'offre d'activités pour les ados et pré-ados (10/13 ans)

Travailler à la question des jeunes adultes en errance

Adapter les moyens humains aux besoins dans le domaine de la jeunesse

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer des espaces de convivialité pour les habitants, dans chaque maille (meilleure utilisation de locaux existants, initiatives des habitants, offre commerciale (salon de thé...), espaces publics conviviaux...), qui puissent accueillir un public intergénérationnel, des jeunes-filles, des femmes et des jeunes adultes ;
Agir en deux temps pour favoriser des rencontres 1/ au sein chaque maille 2/ en inter-maillles

ENJEUX

4

Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation et la jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Travailler à un rééquilibrage de la répartition des élèves dans les écoles et collèges du quartier (saturation de certaines écoles, évitement des collèges...)

Mener une réflexion sur la carte scolaire, à l'instar d'autres territoires

Tenir compte de la perspective de livraison de logements avec de nouvelles populations

Rendre plus visible et valoriser ce qui se fait dans les collèges pour agir contre les stratégies d'évitement

Communiquer plus largement sur les projets réalisés par les établissements scolaires

En lien étroit avec les structures FLE et les autres acteurs de terrain, améliorer la prise en charge des nouvelles populations dès leur arrivée et dans le temps pour favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle

Améliorer la connaissance des besoins pour adapter la prise en charge

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

4

Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation et la jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Mieux communiquer sur l'offre d'activités dans le quartier et dans l'ensemble de l'agglomération

Encourager, repérer, accompagner et valoriser les initiatives économiques, sociales, citoyennes

Développer une vie culturelle accessible aux habitants du quartier

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer les relations entre les habitants et l'Université cf : convention spécifique entre l'Université et la Ville pour les QPV

Diversifier et améliorer les supports de communication

Que les acteurs du quartier puissent être en capacité d'être relais d'information auprès des habitants

Valoriser, soutenir et démultiplier / développer les expérimentations qui fonctionnent et qui donnent des résultats positifs

Mettre en œuvre un travail partenarial sur le champ de la culture qui n'est pas assez exploité malgré le fort potentiel du quartier

Mener un travail de médiation culturelle (accompagnement des publics, communication de l'offre auprès des habitants, développement de la connaissance de l'art, minoration du coût des transports pour les établissements scolaires...)

ENJEUX

4

Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation et la jeunesse

5

Le sport et la culture au service des habitants

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Poursuivre et développer les actions pour favoriser l'égalité de droits et de choix des jeunes filles et des femmes

Faire un diagnostic sur le pourquoi de l'absence de jeunes filles et de femmes dans certaines actions, activités et sur l'espace public

Travailler entre acteurs pour aller au-delà des représentations genrées

Faire évoluer les représentations des jeunes filles, des femmes et des hommes dans le quartier

Développer des actions adaptées pour les jeunes filles et les femmes

Développer une offre sportive plus adaptée à la demande et aux besoins de la population

Mieux utiliser le potentiel du Parc des sports

Soutenir les associations sportives et mener des actions incitant des habitants à rejoindre des clubs sportifs

Optimiser l'occupation des gymnases parfois sous-utilisés (pendant les vacances scolaires...), et rénover les gymnases (Brigitte, Eléonore)

Développer l'offre pour les jeunes adolescents et adolescentes

Inciter les habitants à des pratiques sportives en libre accès

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ENJEUX

5

**Le sport et la culture au service
des habitants**

OBJECTIFS STRATEGIQUES

**Favoriser
l'appropriation du
nouvel équipement
« Maison de
HautePierre »**

Créer des liens entre les structures pour une meilleure lisibilité de l'équipement auprès du public

**Tenir compte de
l'offre et de la
demande en locaux
associatifs pour
permettre une
meilleure
adéquation aux
besoins**

Etudier l'occupation actuelle des locaux au niveau du QPV pour optimiser leur utilisation et favoriser des mutualisations ; permettre aux associations d'avoir des locaux plus fonctionnels et dignes que des caves

OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. UN QUARTIER RENOVE, PAR LE BIAIS DU NPNRU, ET ATTRACTIF

Objectif stratégique 1 : Améliorer la gestion quotidienne des flux en direction du CHU, en vue de l'ouverture à venir de l'ensemble des services de médecine en cours de regroupement sur l'Hôpital de Hautepierre

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une gestion adaptée des nouveaux flux de circulation engendrés par la montée en charge de l'hôpital de Hautepierre (PMTL et IRC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une circulation fluide et une limitation de l'impact de ce nouvel équipement sur le quartier résidentiel, une limitation du stationnement des visiteurs dans les quartiers résidentiels environnants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur de l'hôpital 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fluidité du Trafic ; prise en compte dans le cadre du projet de renouvellement urbain NPNRU ; création d'un nouvel échangeur 	

Objectif stratégique 2 : Engager la poursuite du PRU sur les mailles Brigitte et Eléonore afin de réduire les inégalités et les contrastes

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les nuisances liées aux chantiers cf : situations dangereuses, nuisances sonores... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de situations dangereuses pour les habitants, moins de nuisances sonores... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les chantiers sur tout le secteur en PRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du NPNRU ▪ Dès l'acquisition du terrain, ou dès le début du chantier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une phase d'études précèdera la mise en œuvre du NPRU
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir la rénovation de l'intérieur des immeubles (cages d'escalier, logements...), en même temps que celles des façades et des espaces extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des parties collectives et des logements rénovés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mailles Eléonore et Brigitte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du NPRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure satisfaction des habitants, diminution des doléances 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une intervention prioritaire sur la maille Eléonore (maille « d'entrée de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une réhabilitation des logements et des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maille Eléonore 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du NPRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation et veille sur le taux de rotation parc public et parc privé (copro) sur cette maille 	

quartier » touchée par un parc de logements vieillissant et une baisse du niveau de vie)					
Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des spécificités urbanistiques et architecturales du quartier en les valorisant 	<ul style="list-style-type: none"> Une part importante laissée aux espaces verts et préserver le cœur de maille des voitures, y aménager des espaces de convivialité pour tous les âges 	<ul style="list-style-type: none"> Mailles Eléonore et Brigitte 	<ul style="list-style-type: none"> La durée du NPRU 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des doléances des habitants, des dégradations, et augmentation de la fréquentation par des habitants extérieurs à la maille 	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des chantiers du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la qualité de vie des habitants pendant la durée des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Bailleurs, services de la collectivité et entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> La durée du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des plaintes et satisfaction des habitants ; Moins de situations dangereuses pour les habitants ; moins de nuisances sonores 	

Objectif stratégique 3 : Pérenniser les aménagements

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner et responsabiliser les habitants à la qualité de leur cadre de vie (propreté, environnement ,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les habitants dans la démarche de pérennisation des nouveaux aménagements en lien avec la collectivité et les bailleurs ▪ Avoir une approche « GUSP » (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bailleurs, services de la collectivité et habitants sur les trois mailles du quartier ayant fait l'objet du PRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat de ville ▪ Proposition de phasage par maille en commençant par la maille Catherine Enchaînement avec les mailles Jacqueline et Karine en fonction de l'état d'avancement des opérations de rénovations dans le cadre de l'ANRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcement du maillage d'acteurs existants ; mise en place d'un outil commun de gestion ▪ Amélioration de la qualité du Tri sélectif ; ▪ Diminution des fréquences d'intervention pour l'entretien des parties privées et le domaine public, ▪ Etat des lieux à l'occasion de balades urbaines, habitants relais 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic partagé et balades urbaines, gestion des nuisibles (pigeons, rats), gestion des espaces verts et du jardin partagé ▪ Priorisation des actions et intervention pour corriger les dysfonctionnements constatés, ▪ Priorisation des actions en fonction des besoins et des attentes des habitants, ▪ Bilan annuel, poursuite des actions en fonction des résultats attendus ▪ veille technique

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux prendre en compte les usages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des aménagements en adéquation avec les usages des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mailles Eléonore et Brigitte (NPNRU) ▪ Bailleurs, services de la collectivité et habitants sur les trois mailles du quartier ayant fait l'objet du PRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ durée du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de dégradation, ▪ Obsolescence amoindrie des aménagements ▪ Pérennisation des aménagements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic partagé et balades urbaines ▪ Intégration des résultats dans les études de conceptions
Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gestion des déchets encombrants ; besoin d'une réflexion et d'actions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'encombrants laissés sur les espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bailleurs ▪ services de la collectivité et habitants sur les 5 mailles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville pour les mailles Catherine, Jacqueline, et Karine. Mensuel - nombre d'aires de collectes enterrées n'ayant pu être ramassé - tonnage et type d'encombrants récupérés sur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réduction de la présence des encombrants dans l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les habitants ; ▪ besoin d'une action concertée entre la Ville, les bailleurs sociaux et des structures de récupération (Emmaüs...) ; ▪ lieux de stockage intermédiaire, information sur les déchèteries, ...

			<p>le domaine public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée du NPNRU pour les mailles Eléonore et Brigitte - Prise en compte de cette problématique dans le cadre du NPNRU 		
--	--	--	--	--	--

Objectif stratégique 4 : Prévenir d'éventuelles nouvelles dégradations au sein des copropriétés en les accompagnants dans la gestion de leurs immeubles et équipements

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les copropriétés afin de les aider dans la gouvernance de leurs immeubles et équipements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ meilleure connaissance des droits et devoirs qui leur incombent en tant que propriétaires. ▪ Identifier également les éventuels problèmes de gouvernance et de gestion en 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hautespierre Nord 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2016 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ amélioration de la satisfaction des copropriétaires : diminution des doléances remontées par les syndics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information auprès des copropriétés et mise en relation avec le service de l'Habitat de l'Eurométropole. ▪ Mise en place d'un suivi opérationnel des copropriétés rassemblant les partenaires associés à la démarche (EMS, AREAL, ANAH, autres)

	<p>lien avec les syndics.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les copropriétés à la sortie de l'ASERH 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les copropriétés dans la démarche d'amélioration de leur habitat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à un état des lieux du réseau secondaire de chauffage urbain dans les copropriétés ▪ Identifier les copropriétés fragiles et leur proposer l'appui du POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hautepierre Nord 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2016 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ meilleure connaissance de l'état architectural et thermique des copropriétés, ainsi que de leur mode de gouvernance. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation par l'ANRU de ces études dans le cadre du protocole de préfiguration du NPRU de Strasbourg (1er trimestre 2016) ▪ Etablir des diagnostics sur l'état des copropriétés dans le cadre du NPNRU : Diag architecturaux et thermiques des bâtiments (Hautepierre Nord)

Objectif stratégique 5 : Maintenir et renforcer les commerces et services à la personne existants, et développer une offre commerciale de proximité qualitative et adaptée

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir compte des usages et des attentes des habitants et des employés et des autres usagers du quartier pour les commerces (Hôpital, ZFU de Vigny, Parc des Forges, ..) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des commerces qui correspondent aux besoins et attentes des habitants, des employés et de autres usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants et des usagers du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mailles Eléonore et Brigitte traitées dans le cadre du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de commerces de proximité sur les mailles Eléonore et Brigitte ▪ Enquête auprès des habitants et des employés des entreprises présentes sur le secteur. Intégration des éléments d'enquête dans les phases d'études
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les initiatives privées et le développement de l'économie sociale et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement des commerces et des services de proximité, faciliter la création d'entreprises innovantes par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensemble du quartier Habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ durée du contrat de ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration dans les nouveaux commerces de proximité créés dans le cadre du NPNRU – davantage de services et de commerces de proximité au bénéfice des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service de bricolage pour femmes seules, ▪ prêt de matériel, commerçants ambulants (pain, viande,...), ▪ garage solidaire, ...

2. DES HABITANTS (ET NOTAMMENT LES JEUNES ET LES FEMMES) MIEUX FORMES ET INSERES PROFESSIONNELLEMENT ET SOCIALEMENT.

Objectif stratégique 1: S'appuyer sur les besoins des entreprises pour créer des opportunités d'emploi pour les habitants et notamment les jeunes de Haute-pierre (Bassins d'emplois de Haute-pierre : entreprises implantées au parc des forges/ zone commerciale Poteries / environs)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Analyser les besoins des entreprises en quantité et en niveaux de qualification demandés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure adéquation entre le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et l'offre d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi/ secteurs porteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diminution du nombre de demandeurs d'emploi sur le secteur ; taux de participation des entreprises ; ▪ Nombre d'offres d'emploi ; ▪ Nombre d'offres de stages ; ▪ Nombre de personnes embauchées et type de contrats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ récolter les besoins (en stages, emplois saisonniers ou autre..) des entreprises par le biais d'un mailing ; organisation d'un job dating

Objectif stratégique 2 : Remobiliser les jeunes vers l'emploi

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Renforcer les possibilités offertes aux jeunes adultes de travailler sur des chantiers, notamment dans leur quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dans un 1^{er} temps (première expérience), + de jeunes des quartiers dans les chantiers du quartier via les clauses d'insertion ; ▪ dans un second temps, + de jeunes du quartier embauchés via les clauses d'insertion, quel que soit le lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 18 à 30 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ + de jeunes embauchés sur les chantiers 	
identifier les différentes offres de service pour les jeunes (tous les dispositifs existants et comment les actionner)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une meilleure connaissance des dispositifs et donc une meilleure utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ jeunes, organismes porteurs des dispositifs et services d'orientation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure orientation des jeunes par les structures d'accompagnement ▪ Des jeunes plus autonomes dans leur recherche 	

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Permettre aux jeunes d'effectuer des stages dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver un vivier de stages sur le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes collégiens et lycéens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir à disposition plus de structures-qui prennent des stagiaires, plus de stagiaires par structure, plus de jeunes qui trouvent un stage en adéquation avec leur demande 	
développer des actions de mobilisation en direction des jeunes (chantiers éducatifs, services civiques...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ capter les jeunes en situation ou en voie de marginalité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ jeunes (16-30 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de jeunes touchés 	

Objectif stratégique 3 : Améliorer l'accès à la formation des habitants du quartier

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
adapter l'offre de formation à l'offre d'emploi ; travail à mener avec la Région	Une meilleure adéquation entre l'offre d'emploi et l'offre de formation = + de flexibilité et de réactivité dans l'offre de formation en fonction des besoins à court terme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ augmentation des DE entrés en formation qui ont pu trouver un emploi rapidement suite à cette formation 	
Faire connaître et développer les formations courtes, sur mesure et opérationnelles autour du savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des demandeurs d'emploi bien informés des possibilités de formations courtes, sur mesure et opérationnelles de préparation à la prise de poste 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi du QPV ▪ Structures tous secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retours positifs des recruteurs par le biais du Pôle Emploi et de la Mission Locale / ▪ Nombre de partenaires informés ▪ Augmentation des relais ▪ Nombre de structures touchées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer tous les acteurs de l'emploi (dont associations) de tous les dispositifs existants qui peuvent être des leviers de l'insertion. ; faire un état des lieux de l'existant

Objectif stratégique 4 : Lever les freins à l'accès à l'emploi

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Développer et adapter des modes de garde pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des parents isolés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères de famille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parents isolés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de places créées, ▪ Adaptation des places existantes, ▪ Diversité des modes de garde 	
<p>Offrir des opportunités d'emploi à proximité pour certains publics rencontrant des difficultés de mobilité, notamment dans les secteurs ayant des horaires atypiques</p> <p>cf : contraintes familiales des femmes notamment</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des emplois à proximité pour les personnes pouvant difficilement travailler loin de chez eux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ personnes à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ développer les parrainages pour lever les freins à la réussite ▪ travailler avec l'organisme MOBILEX sur la mobilité ; ▪ mise en place d'ateliers spécifiques sur les freins à l'emploi avec les acteurs

<p>Favoriser la mobilité des personnes en proposant des solutions alternatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une diminution des freins à l'emploi du fait de l'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ augmentation du taux de satisfaction ; ▪ nombre de personnes touchées ; ▪ nombre de solutions nouvelles 	
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Les résultats attendus</p>	<p>La ou les cible(s) : territoires, publics...</p>	<p>Des indications de délais et de calendrier</p>	<p>Quels marqueurs de progrès ?</p>	<p>Remarques, leviers, pistes d'actions...</p>
<p>Travailler sur les représentations « genre » des métiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une palette de choix d'orientation la plus large possible pour les filles et pour les garçons 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes garçons et filles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des choix d'orientation qui reflètent les aspirations réelles des élèves 	

1. UNE OFFRE DE SANTE ACCESSIBLE ET ADAPTEE POUR DES HABITANTS EN MEILLEURE SANTE

Objectif stratégique 1 : Assurer l'installation définitive et la pérennisation de la Maison urbaine de santé (MUS)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Adapter les locaux aux besoins de la MUS</p> <p>cf : souhait d'installation d'autres professionnels de santé au sein de la MUS</p> <p>NB : Le NPRU constitue une perspective de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des locaux adaptés aux besoins de la MUS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La MUS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée du NPRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des locaux correspondant aux besoins des professionnels de santé de la MUS ▪ Une adaptation du niveau de service aux besoins aux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point de vigilance : la localisation actuelle (Catherine) permet de couvrir un autre secteur de Hautepierre...

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Travailler à la mise en place de synergies en terme de prise en charge des patients entre le CHU et la MUS (objectif : désengorger les urgences)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un meilleur usage des urgences par une prise en charge adaptée en dehors de l'hôpital (MUS, autres professionnels de santé, PMI, Hôpital...) 	<ul style="list-style-type: none"> Habitants de Haute-pierre 	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure information à faire sur les services de santé, dont la MUS, dès que possible 	<ul style="list-style-type: none"> une population mieux informée des services de santé et de leur rôle (MUS, PMI, urgences...) 	<ul style="list-style-type: none"> Pour améliorer le service, les capacités d'accueil de la MUS doivent être réévaluées support de COM grand public organiser des visites de la MUS s'inspirer de l'action Printemps de la Santé au Neuhof

Objectif stratégique 2 : Poursuivre les efforts engagés pour lutter contre les problèmes de santé

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Contribuer à limiter le surpoids, l'obésité et le diabète</p>	<ul style="list-style-type: none"> Moins de surpoids, d'obésité et de diabète 	<ul style="list-style-type: none"> enfants (actions existantes : PRECCOSS, actions de prévention primaire) adolescents (actions à développer), 	<ul style="list-style-type: none"> durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> une offre cohérente en direction des différents publics données statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> mener des actions en dehors de l'école cf : Semaine du goût, Fête de la Jeunesse... ; actions à faire en famille... constat d'un usage inapproprié du Tram au détriment de la marche à pied

		<ul style="list-style-type: none"> adultes (Sport sur ordonnance ; action panier ; actions à développer) 			<ul style="list-style-type: none"> difficulté d'accès à la pratique sportive favoriser le respect des modes d'alimentation traditionnelle lorsque cela correspond à une alimentation équilibrée
--	--	---	--	--	---

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Prévenir toutes les formes d'addictions, notamment celles aux écrans	<ul style="list-style-type: none"> Moins d'addictions, notamment aux écrans 	<ul style="list-style-type: none"> enfants et jeunes actions à développer en direction des adultes ; les amener à une prise de conscience ; les parents sont des modèles pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> Etats des lieux réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> des choses sont liées cf : l'usage excessif d'écrans augmente le risque de surpoids s'inspirer de l'action « 10 jours sans écran » lever les verrous dans la tête : il n'y a pas que l'école ; d'autres activités sont importantes
Accompagner les personnes en souffrance psycho-sociale	<p>Une meilleure prise en charge des personnes en souffrance psycho-sociale</p> <p>Des acteurs de terrain sachant orienter vers les bons interlocuteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes en souffrance psycho-sociale ; acteurs concernés : professionnels de santé et acteurs de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de personnes en souffrance psycho-sociale sans suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Mener un travail en continuité des formations actions en partenariat avec l'EPSAN et les HUS au bénéfice des acteurs de terrain.

2. RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET AGIR SUR L'EDUCATION ET LA JEUNESSE

Objectif stratégique 1 : Travailler à un rééquilibrage de la répartition des élèves dans les écoles et collèges du quartier (saturation de certaines écoles, évitement des collèges...)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Avoir une réflexion sur la carte scolaire, à l'instar d'autres territoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une meilleure répartition des élèves dans les écoles et collèges du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les établissements scolaires de Hautepierre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée CV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une diminution de la saturation des écoles. 	
Tenir compte de la perspective de livraison de logements avec de nouvelles populations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une adéquation entre l'offre scolaire et le nombre d'élèves, notamment dans le cadre de la livraison de nouveaux logements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteurs qui verront la livraison de nouveaux logements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée CV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La capacité des écoles à absorber les nouvelles populations 	

Objectif stratégique 2 : Rendre plus visible et valoriser ce qui se fait dans les collèges pour agir contre les stratégies d'évitement

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Communiquer plus largement sur les projets réalisés par les établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure connaissance par les habitants des actions et projets réalisés dans les collèges et les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Parents et partenaires de quartier en lien avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> une diminution des stratégies d'évitement 	<ul style="list-style-type: none">

Objectif stratégique 3 : En lien étroit avec les structures FLE et les autres acteurs de terrain, améliorer la prise en charge des nouvelles populations dès leur arrivée et dans le temps pour favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Améliorer la connaissance des besoins pour adapter la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Des structures d'accompagnement et d'accueil plus adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> Les structures d'aide et d'accompagnement des populations arrivantes 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du QPV 	<ul style="list-style-type: none"> Des nouvelles populations plus facilement intégrées 	<ul style="list-style-type: none">

Objectif stratégique 4 : Favoriser la bonne cohabitation des habitants et poursuivre le travail sur l'image du quartier, valoriser la diversité culturelle de HautePierre et développer les relations inter-maillles

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Développer des espaces de convivialité (meilleure utilisation de locaux existants, initiatives des habitants, offre commerciale (salon de thé...), espaces publics conviviaux...) pour les habitants, dans chaque maille, qui puissent accueillir un public intergénérationnel, des jeunes-filles, des femmes et des jeunes adultes ; agir en deux temps pour favoriser des rencontres au sein chaque maille en inter-maillles</p>	<p>1. Des espaces de convivialité correspondant aux besoins et attentes des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au sein de chaque maille ; ▪ public intergénérationnel, jeunes filles, femmes, jeunes adultes... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter que les espaces soient « genrés » • La recherche d'un espace non mixte signifie que les espaces mixtes ne fonctionnent pas bien pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • La question de la mixité se pose pour : <ul style="list-style-type: none"> - les relations entre filles et garçons, entre femmes et hommes - entre les tranches d'âge • Maille Catherine : il y a deux immenses places ; il y a un enjeu d'appropriation de ces espaces par les habitants • Importance d'avoir des lieux accueillants et sécurisés au sein de chaque maille

Objectif stratégique 5 : Développer l'offre d'activités pour les ados et pré-ados (10/13 ans)

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Développer l'offre d'activités pour les ados et pré-ados (10/13 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des activités qui intéressent cette tranche d'âge ▪ Des jeunes qui s'investissent dans la durée dans les activités ▪ Une offre pendant les vacances scolaires et les weekends ▪ Du soutien scolaire pour les collégiens, notamment à partir de la 4^{ème} ▪ Des jeunes qui participent à l'élaboration d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 / 13 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités différentes pour cette tranche d'âge ▪ nombre d'ados inscrits dans les activités ▪ Assiduité des ados dans les activités ▪ Plus de jeunes en activité ▪ Répartition filles garçons 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le point sur les actions existantes : CSC, AMI, Contact et Promotion, ABC Haute-pierre... ▪ Traiter la question de la communication en direction des familles

Objectif stratégique 6 : Travailler à la question des jeunes adultes en errance

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Travailler à la question des jeunes adultes en errance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de jeunes adultes insérés • Davantage de jeunes adultes investis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs tranches d'âge (18-25 ans ; plus de 25 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 		<ul style="list-style-type: none"> • Echanges intergénérationnels • Pas d'activités pour les plus de 18 ans NB : cela devrait être la formation puis le travail... • Manque de lieux de convivialité des jeunes adultes continuent de venir au TJA ; • Besoin d'une possibilité de s'investir ; • Prévoir un statut de bénévole à HautePierre cf : collaborateurs occasionnels du service public...

Objectif stratégique 7 : Adapter les moyens humains aux besoins dans le domaine de la jeunesse

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...

Objectif stratégique 8 : Mieux communiquer sur l'offre d'activités dans le quartier et dans l'ensemble de l'agglomération

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Développer les relations entre les habitants et l'Université cf : convention spécifique entre l'Université et la Ville pour les QPV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des habitants qui connaissent mieux le potentiel de l'Université ; • Une Université qui se rapproche des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants de HautePierre et Université 	<ul style="list-style-type: none"> • QPV 		<ul style="list-style-type: none"> • Pôle d'excellence existant avec l'école de Chimie : venue d'étudiants dans le collège et venue de collégiens à l'école de Chimie • Expérience entre le collège Truffaut et l'école d'architecture • Diffuser de l'information sur les formations supérieures • Accueillir des habitants des QPV à l'Université

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Diversifier et améliorer les supports de communication	<ul style="list-style-type: none"> Des habitants mieux informés de ce qui se passe dans le quartier et des services existants 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes et adultes 			<ul style="list-style-type: none"> créer des outils de communication grand public cf : Facebook... faire des affiches cf : abri-bus
Que les acteurs du quartier puissent être en capacité d'être relais d'information auprès des habitants	<ul style="list-style-type: none"> bien connaître les champs de compétences des acteurs du quartier une possibilité de faire la part des choses ; améliorer la lisibilité 	<ul style="list-style-type: none"> acteurs du quartier 		<ul style="list-style-type: none"> meilleure connaissance de l'offre des uns et des autres 	<ul style="list-style-type: none"> « trop d'info tue l'info » cf : certains habitants disent qu'il y a trop d'affiches... rôle des ATP pour améliorer la circulation d'informations entre les acteurs de terrain

Objectif stratégique 9 : Encourager, repérer, accompagner et valoriser les initiatives économiques, sociales, citoyennes

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Valoriser, soutenir et démultiplier / développer les	<ul style="list-style-type: none"> une meilleure connaissance de 	<ul style="list-style-type: none"> habitants, partenaires, notamment ceux 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> Davantage d'initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu : un croisement entre habitants, acteurs et

expérimentations qui fonctionnent et qui donnent des résultats positifs	<ul style="list-style-type: none"> ces initiatives davantage d'initiatives économiques, sociales et citoyennes 	du groupe Initiatives Collectives des Habitants, entrepreneurs			entreprises <ul style="list-style-type: none"> Besoin d'information, de communication Organiser des moments conviviaux pour échanger des informations
--	--	--	--	--	---

Objectif stratégique 10 : Développer une vie culturelle accessible aux habitants du quartier

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Mettre en œuvre un travail partenarial sur le champ de la culture qui n'est pas assez exploité malgré le fort potentiel du quartier	<ul style="list-style-type: none"> Un partenariat permettant un accès facilité des habitants à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> acteurs culturels et autres acteurs du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> une amélioration de la connaissance de l'offre des uns et des autres une augmentation du nombre d'actions menées en partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> que les acteurs culturels puissent faire l'effort de s'adresser à des publics divers cf : supports de communication, choix des visuels pour les affiches...
Mener un travail de médiation culturelle (accompagnement des publics, communication de l'offre auprès des habitants, développement de la connaissance de l'art, minoration du coût des transports	<ul style="list-style-type: none"> Davantage d'habitants ayant un accès à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> habitants et structures 	<ul style="list-style-type: none"> Habitants de HautePierre 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre d'habitants dans les établissements culturels de la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> lever les verrous dans la tête : « la culture, ce n'est pas pour nous » donner la possibilité de connaître expliquer les noms des rues (qui est qui) accueillir les nouveaux habitants : organiser un

pour les établissements scolaires...)					parcours ludique de découverte (culture et sport) cf : Semaine du goût... ; parcours à pérenniser (cf : signalétique...)
---------------------------------------	--	--	--	--	--

Objectif stratégique 11 : Poursuivre et développer les actions pour favoriser l'égalité de droits et de choix des jeunes filles et des femmes

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Faire un diagnostic sur le pourquoi de l'absence de jeunes filles et de femmes dans certaines actions, activités et sur l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une présence des jeunes filles et des femmes dans les actions, activités et sur l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ jeunes filles et femmes, garçons et hommes (à sensibiliser), ▪ Acteurs du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage de jeunes filles et de femmes dans les actions, activités et sur l'espace public 	
Travailler entre acteurs pour aller au-delà des représentations genrées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une prise de conscience par les acteurs des représentations genrées ▪ une évolution des interventions auprès des habitants facilitant une égalité de genre effective 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage de jeunes filles et de femmes dans les actions, activités et sur l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> • formation des intervenants

<p>Faire évoluer les représentations des jeunes filles, des femmes et des hommes dans le quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une prise de conscience par les habitants des représentations genrées ▪ une évolution des comportements facilitant une égalité de genre effective 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes filles et femmes, garçons et hommes, ▪ Acteurs du quartier pour sensibiliser et accompagner 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ davantage de jeunes filles et de femmes dans les actions, activités et sur l'espace public ▪ Plus de mixité dans l'espace public. 	
<p>Développer des actions adaptées pour les jeunes filles et les femmes</p>			<ul style="list-style-type: none"> ▪ 		

3. LE SPORT ET LA CULTURE AU SERVICE DES HABITANTS

Objectif stratégique 1 : Développer une offre sportive plus adaptée à la demande et aux besoins de la population

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Mieux utiliser le potentiel du Parc des sports</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une utilisation optimale du Parc des Sports au bénéfice des habitants du quartier et des sportifs de l'agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc des Sports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diversification des activités possibles ▪ augmentation de la fréquentation du parc des sports par des habitants ▪ meilleure communication sur l'offre du parc des sports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en place d'agès de fitness ▪ mise en place d'itinéraires de course à pied, marche (vitaboucle...)
<p>Soutenir les associations sportives et mener des actions incitant des habitants à rejoindre des clubs sportifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Davantage d'habitants impliqués dans des clubs sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les clubs sportifs, d'autres partenaires en contact avec les habitants, les habitants eux-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des disciplines sportives pratiquées dans les équipements sportifs ▪ Augmentation du nombre d'habitants du quartier ayant 	

				intégré une association sportive <ul style="list-style-type: none"> Meilleure accessibilité tarifaire des pratiques sportives 	
--	--	--	--	--	--

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Optimiser l'occupation des gymnases parfois sous-utilisés (pendant les vacances scolaires...), et rénover les gymnases (Brigitte, Eléonore)	<ul style="list-style-type: none"> Des gymnases bien entretenus et accessibles aux habitants du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les ALSH avec possibilité de restauration en lien avec les cantines scolaires pendant les vacances (déjà pratiqué dans d'autres quartiers) 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'offre par les acteurs locaux 	Remarques : la sous utilisation est parfois aussi contrainte par une fermeture de certains équipements pendant les vacances scolaires (objectif de réduction de coût de fonctionnement) ; Le gymnase Eléonore sera remis en service au printemps 2016.
Développer l'offre pour les jeunes adolescents et adolescentes	<ul style="list-style-type: none"> Des activités adaptées aux besoins et attentes des jeunes ados 	<ul style="list-style-type: none"> jeunes ados et adolescentes 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> réduction de la fréquentation du TJA par les jeunes ados qui ne correspond pas à leur tranche d'âge nombre de jeunes ados 	

				<p>ayant participé ou inscrits à des activités culturelles dans le quartier et en dehors</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une augmentation du nombre d'adolescentes pratiquant un sport dans le quartier. 	
--	--	--	--	---	--

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
Inciter les habitants à des pratiques sportives en libre accès	<ul style="list-style-type: none"> Davantage d'habitants pratiquant une activité sportive en libre accès 	<ul style="list-style-type: none"> tout public 	<ul style="list-style-type: none"> Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> Incitation des acteurs issus ou non du quartier (ex. universlesport ...) développement d'activités sportives innovantes en libre accès 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la pratique des sports urbains (ex : parkour...)

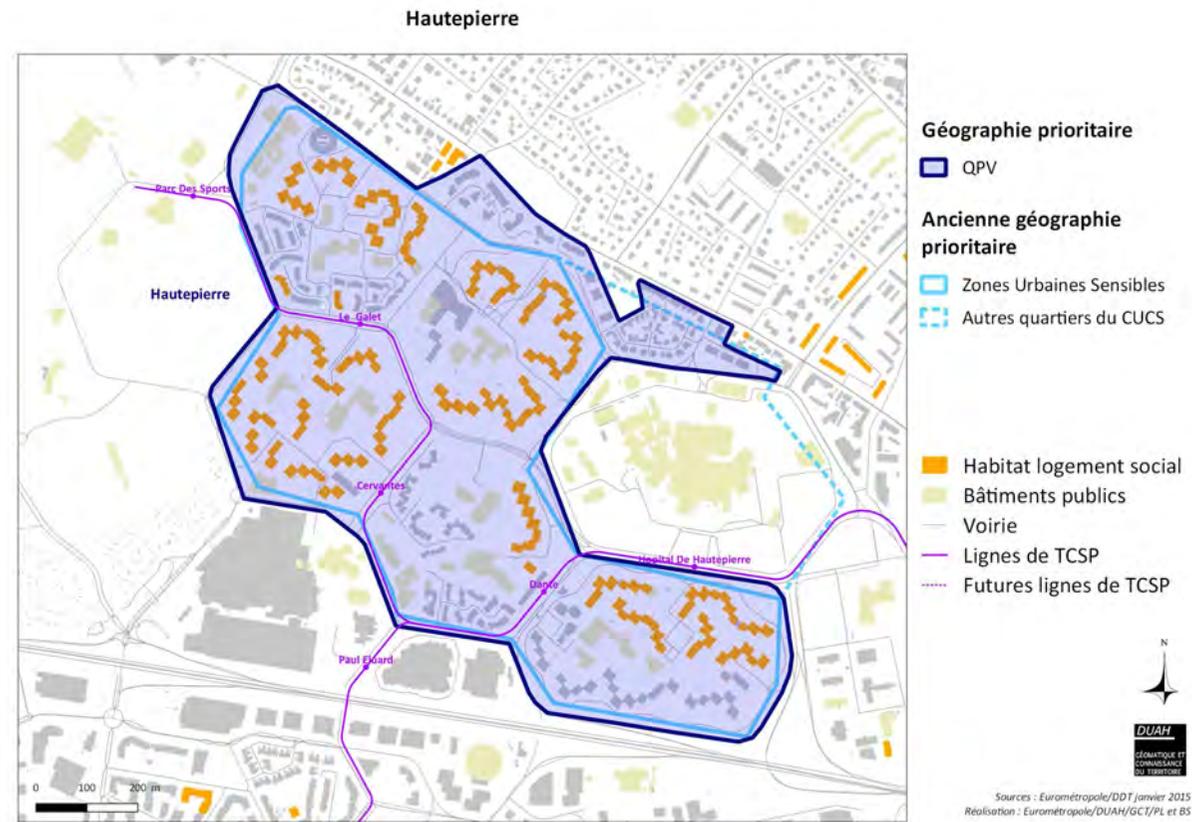
Objectif stratégique 2 : Favoriser l'appropriation du nouvel équipement « Maison de HautePierre »

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Créer des liens entre les structures pour une meilleure visibilité de l'équipement auprès du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une dynamique commune permettant de promouvoir la Maison de HautePierre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre Socio Culturel ; services de la Ville ; associations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des habitants et des usagers du quartier, Augmentation de la fréquentation des équipements, Meilleure visibilité et connaissance de l'équipement sur l'ensemble des quartiers Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la visibilité en passant par les réseaux sociaux, ▪ partage des calendriers des manifestations, des fêtes, des offres proposées par le CSC et les locaux associatifs en fonction des besoins, ▪ localisation, jalonnement adapté, ▪ mutualisation des locaux,...

Objectif stratégique 3 : Tenir compte de l'offre et de la demande en locaux associatifs pour permettre une meilleure adéquation aux besoins

Objectifs opérationnels	Les résultats attendus	La ou les cible(s) : territoires, publics...	Des indications de délais et de calendrier	Quels marqueurs de progrès ?	Remarques, leviers, pistes d'actions...
<p>Etudier l'occupation actuelle des locaux au niveau du QPV pour optimiser leur utilisation et favoriser des mutualisations ; permettre aux associations d'avoir des locaux plus fonctionnels et dignes que des caves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des locaux adaptés aux besoins et attentes des associations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les associations du quartier, les bailleurs, le CSC et les services de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ NPNRU 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du maillage d'acteurs existants ; ▪ réalisation d'espaces mutualisés dans le cadre du NPNRU sur les mailles Eléonore et Brigitte ; ▪ nombre et type d'associations présentes sur le quartier ayant, et ayant pu être relocalisées dans des locaux conformes à leurs attentes ou ayant obtenu des locaux adaptés à leurs activités 	

Annexes : Diagnostic territorial Hautepierre



Chiffres clé Hautepierre

	Quartier	QPV (CGET 2011)	Commune
Population (INSEE, RP 2011)	14 382 hab	13 620 hab.	272 222 hab.
Superficie	179 ha	71,6 ha	7 805 ha
Revenu fiscal annuel médian par UC ¹ (2011)	9 026 €	8 600 €	16 865 €
Évolution du revenu fiscal (2001 à 2011)	+11,5%	-	+16,50%

¹ Unité de Consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre d'un ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités d'UC (1 adulte = 1 UC – 1 personne de 14 ans ou plus = 0,5 UC – 1 enfant de moins de 14 ans = 0,3 UC)

Propos liminaires

Situé à l'Ouest de Strasbourg, le quartier de HautePierre a été construit de 1970 à 1984, soit tardivement comparé aux autres grands ensembles strasbourgeois.

L'organisation spatiale du quartier est originale et unique, avec onze mailles hexagonales qui ont des fonctions précises : cinq mailles résidentielles avec des équipements de proximité comptant environ 2500 logements, et six mailles périphériques dotées d'équipements structurants (Hôpital d'HautePierre, Plaine des Sports, hypermarché Auchan, Zénith...).

Chaque cœur de maille résidentielle est doté d'équipements publics : écoles maternelles et élémentaires, collèges, gymnases, aires de jeux, espaces verts et places.

A l'origine, une attention particulière a été portée au cadre de vie intérieur des mailles et à la présence végétale. L'intérieur des mailles est protégé des incursions automobiles par un report des espaces de desserte et de stationnement au-delà des immeubles, au niveau de contre-allées positionnées en périphérie des mailles.

Une maille située au Sud de l'autoroute est occupée par les Poteries et le secteur des anciennes Forges, concentrant ainsi l'activité artisanale et industrielle.

Ce quartier, unique dans son organisation spatiale, présente des paradoxes urbains.

Il est bien desservi par l'autoroute A 351 et la ligne A du tramway mise en service en 1994.

Cependant, avant que ne soient menés les travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre du Projet de rénovation urbaine, le quartier présentait une situation d'enclavement assez forte, qui s'expliquait par plusieurs facteurs : forme urbaine en « nid d'abeille », barrière physique de l'autoroute, organisation originelle des flux de circulation automobiles en sens unique et à « l'anglaise » le long des avenues et de boulevard.

Au niveau économique, le quartier présente l'atout d'une très forte présence d'activités de type commercial sur la maille Irène (hypermarché Auchan et galerie commerciale pratiqués et vécus comme de véritables commerces de proximité), de services de santé concentrés autour du CHU ainsi que d'activités tertiaires en développement sur le parc d'activité des Forges, implanté au sud de l'Autoroute.

Cette concentration et sectorisation des activités n'a de fait, pas permis leur développement à une échelle moindre au cœur des mailles, aucune emprise foncière n'ayant été réservée à la conception du quartier pour permettre ce type de développement ultérieur,

L'introduction d'une diversification fonctionnelle est également l'un des objectifs poursuivis dans le PRU. Comme au Neuhof, la stratégie de développement urbain et économique est basée sur deux leviers majeurs : le classement en Zone franche urbaine (en 2004) et l'extension du tramway pour poursuivre le désenclavement du quartier.

La ZFU a permis l'installation de nouvelles entreprises, notamment sur les franges nord-Est (Zone d'activité Alfred de Vigny) ainsi qu'au cœur du quartier sur l'avenue Dante où a été construite et mise en service en 2011 une pépinière d'entreprises.

Le QPV se caractérise encore par la présence d'une réelle mixité sociale, avec une part importante de logements privés (25%) répartis autour de copropriétés horizontales (maisonnettes) et verticales (immeubles jusqu'à R+8).

Le Projet de rénovation urbaine (PRU) de HautePierre, engagé en 2009, vise notamment à maintenir et à renforcer la mixité sociale existante en construisant de nouveaux logements en accession et accession sociale à la propriété et en locatif libre sur les mailles Athéna, Karine, Jacqueline et Catherine. Il accompagne également les copropriétés privées existantes qui font face, pour certaines, à une déqualification grandissante, dans la

redéfinition des domanialités public/privé ainsi que dans la mise en œuvre d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec le soutien de l'ANAH.

Hautepierre se caractérise par une population jeune, multiculturelle (environ 52 nationalités) et porteuse d'initiatives, soutenue par un tissu associatif riche et dynamique.

Le croisement des diagnostics² de territoire révèle cependant une précarité sociale qui reste préoccupante malgré un cadre de vie urbain sensiblement amélioré. Cette précarité touche notamment les jeunes, les retraités et les nouvelles populations, majoritairement issues de l'immigration récente (ex-pays de l'Est entre autres).

Note : Dans les territoires en rénovation urbaine, les indicateurs statistiques doivent être analysés en lien étroit avec les changements structurels liés aux opérations urbaines, au risque d'avoir des éléments de diagnostic biaisés.

Par exemple, pour une baisse démographique mise en lumière par les indicateurs INSEE, il faut particulièrement veiller à la temporalité de ces données et connaître en parallèle le calendrier des opérations de démolitions-relogements sur le territoire.

Les constats

Le QPV est caractérisé par une population jeune, une majorité d'ouvriers et une forte proportion d'étrangers.

La maille Jacqueline présente une forte concentration de primo-arrivants et est la seule maille du quartier où la mixité sociale est absente.

Les acteurs locaux signalent que les cours de FLE sont saturés. Un déséquilibre en termes d'occupation est également relevé entre les deux collèges ; le collège F. Truffaut connaît une baisse de ses effectifs, liée à un phénomène avéré d'évitement scolaire, tandis que le collège de la maille Brigitte nécessiterait une augmentation de sa capacité d'accueil. Au niveau des écoles, des phénomènes de saturation des capacités d'accueil sont observés.

Le territoire a connu une amélioration de sa desserte avec l'extension en 2013 de la ligne A jusqu'au Parc des Sports, et de la ligne D jusqu'aux Poteries

Le taux d'équipement en voiture reste relativement élevé, alors que le quartier connaît une problématique récurrente d'engorgement du trafic (notamment entre le CHU et le parc des Forges, soit environ 200 véhicules / jour). Cet engorgement est lié aux accès à l'autoroute et aux flux de passage des zones commerciales et

Ce que disent les chiffres

Plus d'un habitant sur 4 a entre 0 et 14 ans et les tranches d'âge 15-29 ans et 30-44 ans sont bien représentés.

A noter, les ouvriers sont surreprésentés (42,7%) et les femmes légèrement surreprésentées (52,2%).

Un habitant sur 4 est étranger, ce qui est le taux le plus élevé de tous les QPV. 52 nationalités différentes ont été relevées sur le quartier. Une famille sur 4 est monoparentale et 8 % des familles comportent 4 enfants ou plus.

98% des habitants habitent à moins de 500 m d'un arrêt TCSP ou d'une station.

60,5% des habitants possèdent une voiture (taux égal à la moyenne des QPV de Strasbourg).
37% des actifs se déplacent en TC (contre 26,3% seulement pour Strasbourg).

² Ce croisement se base sur 3 sources complémentaires: indicateurs chiffrés Etat/ CUS/ partenaires territoriaux, feuilles de route territoriales 2014 des directions de proximité et diagnostics qualitatifs transversaux des 13 QPV de Strasbourg réalisé à l'été 2014

de la zone des Forges, tous polarisés sur le même échangeur.
Le nouvel échangeur A351, prévu à l'horizon 2018-2020, est donc fortement attendu.

Hautepierre présente une faible offre de commerces et services de proximité en cœur de quartier, puisque ceux-ci sont regroupés en une offre complète au sein de la galerie commerciale de Auchan. Cette grande surface est pratiquée comme un commerce de proximité par les habitants, ce qui rend complexe une estimation de la demande réelle en commerces.

La concurrence du Auchan rend également difficile la création de nouveaux locaux commerciaux même si la demande de locaux d'activités auprès de la LOCUSEM est régulière sur le quartier.

Une opération mixte sur l'Avenue Cervantès est cependant en cours (logements et linéaire de commerces/ services en pied d'immeuble).

Dans le cadre du PRU, une supérette Aldi a ouvert en octobre 2014.

L'inscription du périmètre de la ZUS de Hautepierre en Zone franche urbaine en 2004 (et son extension en 2007 aux franges du quartier - Vigny et Forges) a permis l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, dont une Pépinière d'entreprises implantée en 2011 en cœur de quartier.

La ZFU a donc eu un impact positif sur la création d'activités économiques.

L'impact sur l'emploi est, comme pour l'ensemble des ZFU à l'échelle nationale, beaucoup plus difficile à évaluer et se mesure sur le long terme.

En effet, la réduction du taux de chômage dans les quartiers est dépendante d'un ensemble de facteurs, la dynamique d'implantation d'activités économiques ne constituant qu'un facteur parmi d'autres.

La restructuration du pôle de services (Maison de Hautepierre) au cœur du quartier (maille Catherine) est en cours, pour une ouverture au public à partir de juillet 2015 et un projet de Maison Urbaine de Santé est à l'étude maille Jacqueline, mais n'est pas encore consolidé.

Dans l'attente de la construction des locaux neufs de la MUS, les professionnels de santé porteurs du projet se sont installés provisoirement dans des logements transformés dans le patrimoine de CUS Habitat, rue Marguerite Yourcenar, maille Catherine.

Le tissu associatif est dense et dynamique et les équipements sportifs sont nombreux.

Les initiatives socioculturelles et projets d'entrepreneuriat solidaire ne manquent pas (restaurant associatif Table et culture, projet autour du co-working maille

La part des habitants qui disposent des 7 types de commerces et services dits « de proximité »³ s'élève seulement à 19,2%. A noter, l'hypermarché Auchan n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

A titre de comparaison cette part s'élève à 46,7% à Cronenbourg.

L'évolution du nombre d'établissements économiques à Hautepierre est positive : + 69,2% entre 2008 et 2014, pour atteindre 534 établissements en 2014 (nombre d'établissements le plus élevé tout QPV confondu)

Pépinière d'entreprises : 32 entreprises installées depuis la mise en service, qui ont généré 102 emplois (chiffres juin 2014)

On dénombre 1 médecin pour 1000 habitants (0,98), taux élevé qui s'explique par la présence de l'hôpital de Hautepierre.

Sur les 459 projets de création d'entreprises qui ont émergés et ont été orientés par Cités lab depuis sa création, 31% étaient localisés à Hautepierre.

³ Boulangerie, tabac-presse, supérette, école, pharmacie, médecin, poste

Eléonore par exemple), mais elles peinent à se pérenniser et à se déployer, pour plusieurs raisons : complexités administratives, manque de moyens, clarification et définitions suffisamment claires de leurs projets par les porteurs...

L'insertion professionnelle fait l'objet d'un travail approfondi des acteurs locaux : ATP insertion, présence de Citéslab, actions du Club des partenaires, SIAE, etc.

Malgré cette dynamique associative locale, les habitants font régulièrement remonter le manque de lieux de convivialité sur le territoire.

A Hautepierre, le PRU a engagé depuis 2009 des interventions massives de réaménagement des mailles Karine, Jacqueline et Brigitte la redéfinition des domanialités publiques /privées, la remise à niveau de l'ensemble des équipements scolaires, sportifs et culturels du quartier, la construction d'un nouveau pôle de services de proximité maille Catherine.

Ce travail de requalification urbaine, engagé sur certaines mailles prioritaires, doit désormais être poursuivi et étendu aux deux mailles restantes Brigitte et Eléonore qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention significative dans le PRU 1.

Parallèlement, un travail autour de la Gestion urbaine de proximité doit être engagé par la direction de proximité et le PRU afin d'optimiser les coûts de gestion des nouveaux espaces rétrocédés à la collectivité.

Les chiffres et le ressenti des acteurs soulignent une précarité sociale « généralisée ».

Comme dans la majorité des QPV, le chômage touche particulièrement les jeunes et les femmes, mais aussi les nouvelles populations, particulièrement représentées à Hautepierre et correspondant souvent au public des personnes éloignées de l'emploi.

Le « vivre ensemble » n'est pas toujours vécu de manière apaisante. (conflits de voisinage, incompréhensions interculturelles...)

Hautepierre présente des chiffres alarmants en matière de santé ; la maille

Hautepierre se distingue par le nombre élevé de réhabilitations depuis 2010 : 2007 logements ont été programmés à la réhabilitation, soit environ 37% du parc de logement social (données 2013 du service de l'habitat)

En prenant en compte la résidentialisation, ce sont 2200 logements locatifs sociaux (LLS) qui sont concernés.

154 démolitions ont eu lieu depuis le lancement du PRU.

Le revenu fiscal annuel médian du QPV est deux fois moins élevé que celui de la ville de Strasbourg (8600€ contre 16865€), et un peu moins élevé que celui de la moyenne des QPV de Strasbourg (8600€ contre pour 8975€).

56,8% des ménages sont sous le seuil de bas revenus. (Moyenne Strasbourg : 27,9%)

Un ménage sur 10 fait appel à une aide pour l'énergie alors que le parc a fait l'objet d'une réhabilitation massive. Cet indicateur met en lumière le très faible niveau de ressources des ménages.

Un allocataire CAF sur 4 voit ses revenus constitués à 100% des prestations sociales.

Quasiment la moitié des personnes de 15 ans et plus non scolarisées sont sans diplôme.

Le chômage s'élève à 29,3% pour les 15-64 ans et est très marqué chez les jeunes (40%, un taux similaire à la moyenne des QPV)

A Hautepierre le chômage des femmes (15-64 ans) est de 2 points plus élevé que celui des hommes.

21,2% de la population est bénéficiaire de la CMUC (2013).

L'école Brigitte enregistre en 2014 34 demandes de départs pour 139 inscrits, une donnée dont il est difficile de dire si c'est un signe d'évitement à si petite échelle.

Toutes écoles confondues (5 écoles au total), 12,4% des enfants de CM2 sont en

Jacqueline est particulièrement touchée par la problématique du surpoids chez les enfants.

Cette problématique est travaillée par l'Atelier Santé Ville, l'ATP santé et le dispositif PRECOSS dans les écoles. Le projet « Je me bouge dans mon quartier » mis en place à l'école Eléonore vise également à lutter contre le surpoids infantile.

surpoids et 35,9% seulement sont indemnes de caries dentaires.

La situation est particulièrement préoccupante maille Jacqueline :la part des enfants en surpoids s'élève à 18,5% et la part des enfants indemnes de caries dentaires baisse à 28,1%.

Liste des équipements du territoire vécu

Numéro de rue	Nom de la rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
		MAIRIE DE QUARTIER	administratif		X
		CENTRE DE LOISIRS MATERNELS	culturel	X	
		CENTRE SOCIO-CULTUREL LA PASSERELLE	socio-culturel	X	
		THEATRE DE HAUTEPIERRE	culturel		X
		LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG	associatif		X
		CENTRE SOCIO-CULTUREL LE GALET	socio-culturel	X	
		ECOLE MATERNELLE CATHERINE	enseignement	X	
		COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT	enseignement	X	
		ECOLE ELEMENTAIRE CATHERINE	enseignement	X	
		ECOLE ELEMENTAIRE KARINE	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE KARINE 1	enseignement	X	
		COLLEGE ERASME	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE JACQUELINE	enseignement	X	
		ECOLE ELEMENTAIRE ELEONORE	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE ELEONORE A	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE KARINE 2	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE BRIGITTE	enseignement	X	
		ECOLE ELEMENTAIRE BRIGITTE	enseignement	X	
		ECOLE ELEMENTAIRE JACQUELINE 1 ET 2	enseignement	X	
		ECOLE MATERNELLE ELEONORE B	enseignement	X	
		LA POSTE	administratif		X
		MAISON DE L'ENFANCE CSC	petite enfance		
		BUREAU DE POLICE	prévention, sécurité	X	
		MEDIATHEQUE JEUNES	culturel	X	

		MEDIATHEQUE ADULTES	culturel	X	
		CIR FOYER NOTRE DAME	social	X	
		EGLISE ET PRESBYTERE SAINT BENOIT	religieux		X
		CENTRE COMMUNAUTAIRE MARTIN BUCER	religieux	X	
		UNITE I.N.S.E.R.M.	sante		X
		CENTRE EUROPEEN D'ETUDE DU DIABETE	sante		X
		CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	sante		X
		CAF	social	X	
		MULTI-ACCUEIL C.M.S.	social	X	
		CRECHES COLLECTIVES ET FAMILIALES	social	X	
		MAISON DE L'ENFANCE	petite enfance	X	
		LAPE LA PTITE MOSAIQUE	social	X	
		CRECHE-GARDERIE	petite enfance		X
		CUS HABITAT	social	X	
		ICEBERG PATINOIRE DE STRASBOURG	sportif		X
		POLE EMPLOI	administratif		
		MISSION LOCALE	social		
		GYMNASE ELEONORE ET C.M.P.	sportif	X	
		GYMNASE KARINE B	sportif	X	
		GYMNASE DE LA ROTONDE	sportif		X
		GYMNASE KARINE C	sportif		X
		PISCINE	sportif		X
		GYMNASE CATHERINE	sportif	X	
		GYMNASE JACQUELINE	sportif	X	